

**AVENANT AU REGLEMENT COMPLET DU JEU  
« VOTRE ANNIVERSAIRE LE 4 OCTOBRE 2015 »**

**Art. 1: ENTREPRISE ORGANISATRICE**

LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU VAR, dont le siège social est situé rue Emile Ollivier – Zup La Rode – 83000 TOULON.

Ci-après désignée « l'organisatrice »

Organise un jeu, intitulé « VOTRE ANNIVERSAIRE LE 4 OCTOBRE 2015 » qui sera organisé le 29 octobre 2015 à 17h00 dans les locaux de l'organisatrice, rue Emile Ollivier, Zup La Rode, 83000 TOULON.

Conformément à l'article 14, elle souhaite modifier des articles du règlement.

**Art. 2: DATE DU TIRAGE**

L'organisatrice souhaite modifier la date du tirage au sort. Elle en entend ainsi modifier l'article 6 selon les termes suivants :

**« Art. 6 : DESIGNATION DES GAGNANTS**

Les gagnants seront désignés le 21 octobre 2015 ou à toute autre date utile par tirage au sort sous contrôle d'Huissier de Justice. »

Les bulletins sur papier libre devront dans ces conditions être adressés à l'organisatrice avant le 20 octobre 2015.

**Art. 3 : DEPOT DE L'AVENANT**

Le présent avenant est déposé à la SCP Nicolas DENJEAN-PIERRET et Amaury VERNANGE, Huissiers de Justice, 227 rue Jean Jaurès 83000 TOULON, et sera consultable sur place le 29 octobre 2015 et sur le site : [www.etude-huissier.com](http://www.etude-huissier.com)